

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

Nom de l'installation visitée : CENTRE HOSPITALIER TROIS-PISTOLES

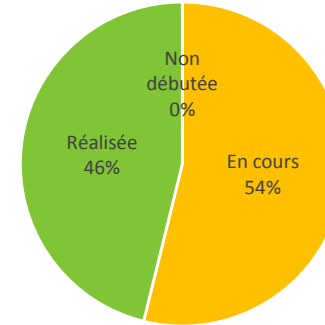
Région : Bas-Saint-Laurent

Date de la visite : 20 avril 2016

Date de transmission au MSSS : 19 juin 2016

1ère reddition de comptes : 20 avril 2018

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	4	2	6
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	3	4	7
Total	0	7	6	13

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

	Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 20 octobre 2016			Reddition de comptes au 20 avril 2017			Reddition de comptes au 20 avril 2018		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	30 novembre 2017		X			X			X	
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place de pratiques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	31 mars 2017		X			X			X	
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	31 mars 2017		X			X			X	
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	30 septembre 2016		X				X			X
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour assurer la promotion des droits des résidents.	30 septembre 2016			X			X		X	
6	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	31 janvier 2017		X			X				X

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 20 octobre 2016			Reddition de comptes au 20 avril 2017			Reddition de comptes au 20 avril 2018			
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
		PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX									
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident lors de son accueil.	31 mars 2017		X			X			X	
8	Le MSSS recommande que l'établissement s'assure que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent mieux aux besoins des résidents.	31 mars 2017	X			X			X		
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	30 septembre 2016		X		X			X		
10	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que chaque résident ait une position adéquate lors des repas.	30 septembre 2017		X		X				X	
11	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	31 mars 2017		X		X				X	
12	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux rappellent un milieu de vie familial.	31 mars 2017		X		X				X	
13	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient bien entretenus.	30 septembre 2017		X		X				X	